



ÉVALUEZ VOTRE ENTREPRISE POUR MIEUX CONNAÎTRE SON POTENTIEL !

**Notre cabinet vous conseille
et vous accompagne**

à chaque étape de l'évaluation de votre
entreprise.

experts-comptables.fr

Nous sécurisons l'évaluation de votre entreprise.

Votre entreprise peut être amenée au cours de sa vie à procéder à une évaluation dans le cadre d'opérations de cession et d'acquisition, mais aussi dans des contextes successoraux, financiers, contentieux, etc. L'évaluation peut également s'avérer importante comme outil de gestion de votre entreprise. Dans tous les cas, cette opération complexe nécessite des compétences particulières.

➤ Nos recommandations

- Faites confiance à notre expertise, à notre connaissance du marché et du tissu économique local.
- Ne sous-estimez pas le temps nécessaire à cette démarche.
- Soyez assuré de notre engagement à défendre au mieux vos intérêts.

➤ Nos modalités d'intervention

- Lettre de mission qui définit notre intervention.
- Indépendance, confidentialité et éthique garanties conformément au Code de déontologie de notre profession.
- Compte-rendu de mission.

NOUS APPORTONS UNE RÉPONSE À VOS INTERROGATIONS

1

Dans quels cas demander une évaluation ?

Acquisition, cession, restructuration, évaluation d'un actif immatériel, entrée de nouveaux associés, réalisation d'un investissement... sont autant de cas dans lesquels vous pouvez demander une évaluation.

2

Quelle est la valeur de mon entreprise ?

Nous réalisons un audit, un *diagnostic* et une *analyse de données* pour obtenir la *meilleure estimation* de la valeur de votre entreprise.

3

Comment évaluer mon entreprise ?

Nous choisissons les méthodes d'évaluation *les plus appropriées* à votre situation.

4

Quels sont les risques d'une telle opération ?

Nous vous conseillons et *mettons en évidence les points clés à vigiler* durant l'évaluation de votre entreprise.